

Province de Québec M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Présences À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le lundi 3 juin 2019, à compter de 20h00, forment quorum et siègent sous la présidence du maire M. Georges-Henri Parenteau et Messieurs les conseillers: Jean Beaubien, Éric Tessier, Claude Villiard, Yvan Côté et Louis St-Germain.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Absent M. le conseiller Jacques Mondou

2019-06-058 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean Beaubien, appuyé par M. Yvan Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 4.1, 6.1 et 6.4 de l'ordre du jour et en laissant le varia ouvert.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal
- 3- Administration générale
 - 3.1 Lecture et adoption des comptes à payer
 - 3.2 Rapport mensuel du maire
 - 3.3 Rapport mensuel des conseillers
 - 3.4 Arrosage contre les araignées
 - 3.5 Dépôt du rapport financier de l'année 2018
 - 3.6 Dépôt des états financiers du 1^{er} janvier au 31 mai 2019
 - 3.7 Rapport du maire 2018
- 4- Voirie
 - ~~4.1~~ Demande de raccordement en eau potable à la municipalité de Yamaska - Travaux de remplacement d'un ponceau sur la route 122
- 5- Santé
 - 5.1 Demande concernant la réduction de l'offre de service de santé dans la MRC de Pierre-de Saurel
- 6- Urbanisme
 - ~~6.1~~ Soumission pour vidange des installations septiques
 - 6.2 Borne d'auto électrique - demande au FDT
 - 6.3 Mandat à Drumco Entrepreneur général pour coordonner divers travaux
 - ~~6.4~~ Programme de récupération hors foyer
- 7- Loisirs et culture
 - 7.1 Travaux pour projet du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
 - 7.2 Réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
- 8- Varia
- 9- Correspondance
- 10- Période de questions
- 11- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-059 2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par M. Louis St-Germain, appuyé par M. Jean Beaubien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal et d'en autoriser la signature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-060 3.1 Lecture et adoption des déboursés et des comptes à payer

La directrice générale, Mme Anny Boisjoli, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 7 mai au 3 juin 2019.

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Côté, appuyé par M. Claude Villiard et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés au montant de 33,950.85 \$ pour la période du 7 mai au 3 juin 2019.

La liste des déboursés et comptes à payer est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 Rapport mensuel du maire

M. le Maire Georges-Henri Parenteau informe les membres du Conseil que la demande de subvention pour le projet d'ajout de luminaires pour la sécurité présenté au Comité régional de la ruralité a été acceptée.

3.3 Rapport mensuel des conseillers

Le Conseiller Jean Beaubien informe les membres du Conseil que lors de la dernière rencontre avec la Régie d'incendie Pierreville/St-François-du-Lac, le projet d'achat d'un quatre roues et d'une remorque a été favorable par la majorité des municipalités et une réunion spéciale aura lieu en juin afin d'officialiser l'achat.

2019-06-061

3.4 Arrosage contre les araignées

Il est proposé par M. Éric Tessier, appuyé par M. Yvan Côté et résolu de procéder à l'arrosage pour les araignées pour l'édifice municipal situé au 444 rang St-Antoine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-062

3.5 Dépôt du rapport financier de l'année 2018

Il est proposé par M. Yvan Côté, appuyé par M. Claude Villiard ET résolu à l'unanimité des membres du conseil, D'ADOPTER les états financiers déposés pour l'année se terminant au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt

3.6 Dépôt des états financiers du 1^{er} janvier au 31 mai 2019

La directrice générale dépose une copie des états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2019 à chaque élu.

Dépôt

3.7 Dépôt du rapport du Maire 2018

Le maire, Georges-Henri Parenteau fait un compte rendu de son rapport annuel et confirme qu'une copie sera distribuée à toutes les résidences dans les prochains jours.

2019-06-063

5.1 Demande concernant la réduction de l'offre de service de santé dans la MRC de Pierre-de Saurel

CONSIDÉRANT les nombreuses discussions survenues récemment dans le dossier des soins de santé actuellement offerts sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME);

CONSIDÉRANT les difficultés observées dans le milieu de la santé depuis quelques années, particulièrement sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-05-184 adoptée par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel le 15 mai dernier :

1. sollicitant une rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, afin d'obtenir les raisons qui motivent le gouvernement à réduire l'offre de services de santé dans la MRC;
2. demandant à la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, de prendre les dispositions nécessaires pour :

- a. octroyer la gouvernance locale à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel pour l'embauche de médecins généralistes et spécialistes;
- b. prendre en compte, dans les prises de décisions du CISSSME concernant l'offre de services de santé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, les particularités de notre localisation et de notre profil sociodémographique, incluant l'absence de transport en commun vers Saint-Hyacinthe et les grandes limitations du transport adapté vers Longueuil;
- c. Accorder un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

CONSIDÉRANT que le 19 juin dernier les dirigeants du comité des usagers Pierre-De Saurel ont rencontré les membres du Conseil de la MRC pour :

1. expliquer la mission du comité des usagers qui consiste à informer, accompagner et défendre les usagers dans leurs droits (les 12 droits prévus dans la loi sur les services de santé et les services sociaux);
2. expliquer que le comité, qui est formé de bénévoles et d'un permanent (2 jours/semaine), dirige et soutient trois comités de résidents, soit celui des centres d'hébergement J-Arsène-Parenteau, Élisabeth-Lafrance et de Tracy;
3. présenter les nombreuses rencontres qu'ils ont eues avec le député provincial de Richelieu, M Jean-Bernard Émond, avec des médecins et avec la présidente-directrice générale du CISSSME, M^{me} Louise Potvin;
4. présenter le contenu de la résolution qui a été adressée au député Jean-Bernard Émond, laquelle visait à lui préciser les situations préoccupantes qui ont un impact direct sur l'accès local aux services de santé pour la région, soit :
 - a. Que le projet de pédiatrie à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, soutenu financièrement par la population via la Fondation de l'hôpital, voie absolument le jour dans un délai le plus court possible;
 - b. Qu'une représentation de la médecine spécialisée soit maintenue à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel pour assurer à la population de la région des soins de santé équitables;
 - c. Qu'il est impératif de rectifier l'injustice pour les usagers de la région qui doivent se déplacer pour un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et pour tout soin de santé qui pourraient pourtant être dispensés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel;
 - d. Que la représentation de la région au sein du conseil d'administration du CISSSME soit augmentée à un minimum de 5 à 6 représentants, représentantes sur les 17 administrateurs, administratrices actuels couvrant, au total, Longueuil, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT que les représentants du comité des usagers ont, par la même occasion, informé la MRC que la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy avait adopté une résolution d'appui à la démarche de la MRC et du comité des usagers Pierre de Saurel en invitant à leur tour le député Jean-Bernard Émond à poursuivre son influence auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux pour que la région obtienne le plus rapidement possible les services et les changements demandés;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond, pour collaborer dans ce dossier;

CONSIDÉRANT l'importance que les acteurs de la région travaillent ensemble pour atteindre l'objectif commun, soit que la population de tous âges, autant les jeunes enfants que les personnes âgées, reçoive, sur place, des soins de qualité à la hauteur des demandes exprimées à la ministre de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella se joigne à la démarche concertée pour sensibiliser la ministre de la Santé et des Services sociaux à l'importance de donner suite aux demandes régionales exprimées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Côté appuyé par Jean Beaubien que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella appuie et fait siennes les demandes déjà exprimées par les organismes et énumérées précédemment dans la présente résolution;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la ministre de la Santé et des Services sociaux, au député provincial de Richelieu, à la présidente-directrice générale du CISSSME, à la MRC de Pierre-De Saurel, au comité des usagers Pierre de Saurel, à la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy ainsi qu'aux municipalités de la MRC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-064

6.2 Borne d'auto électrique - demande au FDT

Considérant la proposition de Drummond Électrique pour une recharge de borne électrique simple au montant de 13750 \$;

Il est proposé par le conseiller M. Louis St-Germain, appuyé par le conseiller M. Claude Villiard et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

D'accepter l'offre de service de Drummond Électrique;
De présenter une demande de subvention au FDT au fond régional.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-065

6.3 Mandat à Drumco Entrepreneur général pour coordonner divers travaux

Considérant que la municipalité de St-Gérard-Majella a procédé à l'achat d'une génératrice pour son Centre de services municipaux (résolution # 2018-12-144);

Considérant que plusieurs mandats ont été donnés à Drummond Électrique soient l'installation de la génératrice (résolution # 2019-05-054), l'achat et l'installation d'une borne de recharge électrique (résolution # 2019-06-064) et l'ajout d'un luminaire dans le stationnement du Centre de services municipaux (résolution # 2019-03-027);

Considérant la proposition de service de Drumco Entrepreneur général 2017-18-01 au montant de 14280 \$ plus taxes applicables afin de procéder à la gestion des projets ci-haut mentionnés;

Il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :
D'OCTROYER le contrat à Drumco Entrepreneur général afin de réaliser ces projets.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-066

7.1 Travaux pour le projet du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés

Considérant que le projet du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés consiste à l'agrandissement du gazebo et à l'achat d'une table de tennis extérieure et à l'ameublement extérieur;

Il est proposé par M. le conseiller Claude Villiard, appuyé par le conseiller M. Éric Tessier d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour les travaux d'agrandissement du gazebo et à procéder à l'achat de la table de tennis extérieure et à l'ameublement extérieur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-06-067

7.2 Réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux, par le biais du Secrétariat aux aînés, offre le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien à la démarche MADA prévoit également un soutien technique sous la forme d'un accompagnement donné par le Carrefour action municipale et famille;

CONSIDÉRANT que l'adaptation des municipalités au vieillissement de la population constitue toujours un enjeu important pour l'avenir de nos communautés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella reconnaît l'importance de l'apport des aînés dans la communauté et qu'en ce sens la Municipalité désire encourager une participation active de ses aînés;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a convenu de déposer une demande de soutien financier au ministère de la Santé et des Services sociaux et de mandater le comité régional de la famille et des aînés afin d'assurer la coordination de la démarche MADA sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien à la démarche MADA offre l'opportunité de réaliser la révision des politiques et de leur plan d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT que la reconnaissance MADA de la MRC de Pierre-De Saurel et des municipalités qui la composent prendra fin en décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis St-Germain, appuyé par Éric Tessier, que le conseil de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella :

- autorise la MRC de Pierre-De Saurel à présenter une demande de soutien financier auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA;
- demande à la MRC de Pierre-De Saurel de coordonner, par l'intermédiaire du comité régional de la famille et des aînés, les travaux de la démarche MADA pour la Municipalité de Saint-Gérard-Majella;
- nomme M. le Conseiller M. Claude Villiard responsable du dossier des aînés pour la Municipalité;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. VARIA

9. CORRESPONDANCE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-06-068

10. Levée de la séance

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par le conseiller M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller M. Yvan Coté et résolu que la séance ordinaire soit levée à 21h35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Georges-Henri Parenteau
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale/secr.-trésorière

Je, *Georges-Henri Parenteau*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

M. Georges-Henri Parenteau, maire